

# Nouvelle hausse du prix du gaz à cause des Français qui veulent la guerre contre Poutine

écrit par Maxime | 22 avril 2025



**Les tensions géopolitiques expliqueraient une nouvelle flambée du prix du gaz en 2025, qui de toute façon fait la joie des Khmers verts pseudo-écologistes. Plus les prix augmentent, plus ils sont heureux.**

Le prix du gaz a doublé entre 2021 et 2025... et la hausse devrait se poursuivre.

Même en se chauffant à 18 ou 19°C, on subit de plein fouet l'augmentation...

**Le Parlement a fait passer la TVA de 5,5% à 20% sur les abonnements à un fournisseur de gaz lors de l'adoption de la loi de finances en février, ce qui aura un fort impact sur la facture à compter du mois d'août.**

La France étant ruinée, tous les moyens sont bons pour faire rentrer de nouvelles recettes...

Il se trouvera toujours des gens pour être convaincus que le principal péril est « l'extrême-droite » (selon le langage officiel) autrement dit la réelle opposition à la Macronie...

**Au bout de 8 ans de Macron, on est pourtant perdants sur tous les fronts, la sécurité naturellement, mais aussi l'économie et le pouvoir d'achat...**

<https://www.ladepeche.fr/2025/03/27/prix-du-gaz-227-a-partir-du-1er-avril-un-niveau-record-pourquoi-votre-facture-va-encore-flamber-le-mois-prochain-12595303.php>

Certains médias prétendent qu'opter pour une offre à prix fixe pourrait éviter de subir ces hausses, tout en admettant dans leur article qu'en réalité, ça n'est pas le cas !

Les millions de bobos des grandes villes, bien payés, dans leurs appartements faisant souvent moins de 40 m<sup>2</sup>, ne sentent pas passer la facture comme les familles de

province au pouvoir d'achat érodé qui sont pourtant l'essence et l'avenir de ce pays...

Tous ces bobos qui vont d'expos en concerts ne procréent pas ; pour assurer le renouvellement des générations, ils font appel à l'immigration... et ce sont pourtant eux qui ont le pouvoir.

<https://www.ladepeche.fr/2025/03/27/prix-du-gaz-227-a-partir-du-1er-avril-un-niveau-record-pourquoi-votre-facture-va-encore-flamber-le-mois-prochain-12595303.php>

**Prix du gaz : +2,27 % à partir du 1er avril, un niveau record... Pourquoi votre facture va encore flamber le mois prochain**

*Le prix du gaz va atteindre un niveau historique en avril 2025.*

*À partir du 1er avril 2025, le prix du gaz payé par les ménages français augmentera de 2,27 %. Les tarifs atteignent un niveau record.*

*Nouveau coup dur pour le portefeuille des Français qui se chauffent et cuisinent au gaz. La [Commission de Régulation de l'Énergie](#) (CRE), qui fixe chaque mois le prix de référence – également connu sous le nom de Prix repère de Vente de Gaz naturel (PRVG) –, annonce une nouvelle hausse pour avril 2025. Après six mois de hausses consécutives, le prix de l'énergie atteindra le mois prochain, un niveau historique.*

**Qui est concerné ?**

*En avril, le prix du kWh chauffage s'établira désormais à 0,1241 euro pour les ménages chauffés au gaz. Soit une hausse de 2,27 %, détaille le comparateur en énergie [Selectra](#). En revanche, pour les foyers utilisant*

le gaz uniquement pour l'eau chaude ou la cuisson, le prix du kWh sera de 0,1531 euro, un tarif en hausse de 1,76 %.

Cette augmentation s'appliquera aux foyers ayant souscrit une offre indexée. Pour rappel, l'offre indexée permet de bénéficier d'une réduction par rapport au prix réglementé de l'énergie. En revanche, cela signifie également que le consommateur n'est pas protégé en cas d'évolutions de ce tarif.

Ceux ayant souscrit une offre fixe auprès de leur opérateur ne sont donc pas concernés par l'augmentation. À noter que le prix des abonnements annuels reste inchangé : 277,42 euros pour les ménages chauffés au gaz et 114,30 euros dans les autres cas.

**NDA : pour mon renouvellement en juin 2025, le prix de l'abonnement augmente et passe de 268 à 312 € sans compter qu'à partir du mois d'août, la Tva de 20% au lieu de 5,5% s'appliquera dessus !**

**Pourquoi une nouvelle hausse ?**

Le marché de l'énergie en Europe reste volatil. Cette augmentation est en partie liée aux tensions géopolitiques mondiales actuelles. En outre, la situation entre les États-Unis et l'Ukraine n'a fait qu'accentuer cette tendance [NDA : pourquoi donc ? pour la propagande pardi... aucune explication sur ce point... ça va être la faute de Trump !].

D'autre part, le **niveau de demande**, qui varie en fonction des conditions climatiques et économiques, entre également en compte dans le calcul

**[NDA : ah, la fameuse demande... fut un temps où on nous a expliqué les hausses de prix par le fait qu'il y aurait**

**moins de consommateurs de gaz et qu'il faudrait donc que l'entretien des infrastructures se répartisse sur un plus petit nombre de personnes... sauf que par ailleurs, les pompes à chaleur n'ont plus de succès car les Français trouvent plus économique d'installer une chaudière à gaz 4 fois moins chère ! ... alors hier on nous disait qu'il n'y avait plus assez de demande en gaz et qu'il fallait donc qu'un plus petit nombre de personnes financent l'entretien des canalisations, le renouvellement du réseau et maintenant finalement il y a trop de demande...on nous prend pour des idiots !!!!]**

**Selectra estime qu'entre 2021 et 2025, la facture d'un ménage qui consomme 10 000 kWh par an, a ainsi subi une hausse de 99,4 % !**

**Faut-il opter pour une offre à prix fixe ?**

Face à l'instabilité des prix, il est normal que certains consommateurs envisagent de souscrire à des offres à prix fixe pour se protéger d'éventuelles hausses. Cependant, certains experts et comparateurs recommandent plutôt des offres indexées, qui permettent de bénéficier d'éventuelles baisses du marché.

**En revanche au 1<sup>er</sup> août 2025 – et c'est l'une des conséquences du vote du budget 2025 –, la TVA sur tous les abonnements d'énergie (gaz et électricité) passera de 5,5 % à 20 %.**

**[https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/economie/pourquoi-les-pompes-a-chaleur-ne-font-elles-plus-recette-on-fait-le-point\\_14664288/](https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/economie/pourquoi-les-pompes-a-chaleur-ne-font-elles-plus-recette-on-fait-le-point_14664288/)**



Le constat est sans appel. En 2024, le **chiffre des ventes de pompes à chaleur a baissé, en France, de 30 %** par rapport à 2023 (Etude [LCP Delta](#)). Cela représente une baisse de 150.000 pièces entre 2022 et 2024.

Les pompes à chaleur air-eau sont les plus touchées. Selon le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques [Uniclima](#), ce secteur a connu une chute de ses ventes de 40,4 % en 2024, soit 124.000 pompes à chaleur air-eau en moins en une année. Au final, ce sont 400.000 pompes à chaleur qui ont été vendues en 2024. Nous sommes donc bien loin de l'objectif affiché par le gouvernement d'un million de ventes annuelles à l'horizon 2027.

### **Jusqu'à 25.000 € pour une PAC géothermique**

**Comment expliquer cette tendance inquiétante à la fois pour cette industrie en développement et pour les utilisateurs ? La première des explications est liée au coût de ces équipements.** Selon les chiffres des ministères de l'Economie et de la Transition écologique, installer une chaudière à gaz classique coûte en moyenne 5.000 €. Il faut compter 8.000 € pour une pompe à chaleur air/air, environ 14.000 € pour une pompe à chaleur air/eau et 25.000 € pour une pompe à chaleur géothermique, qui implique un forage. Dans un contexte d'inflation et de perte de pouvoir d'achat, la différence de prix a de quoi dissuader bien des propriétaires.

### **MaPrimeRénov' : c'est le grand flou**

Le flou concernant les évolutions de MaPrimeRénov' a, également, joué un rôle important. À la mi-2023, le gouvernement a annoncé la fin des aides à la rénovation par geste au 1er janvier 2024. L'idée étant de se concentrer sur les rénovations d'ampleur des logements.

Concrètement, à partir du 1er janvier 2024, le fait de changer sa chaudière à gaz pour une pompe à chaleur ne déclenchait plus d'aide automatique. Depuis, le gouvernement est revenu sur cette décision, mais ces revirements ont semé la confusion dans l'esprit des consommateurs. Notons en passant que les systèmes air-air n'ont jamais été éligibles aux aides de MaPrimeRenov.